

Dieppe, 15 mars 1793, l'an II de la République.

Citoyens,

L'intérêt que vous prenez à notre district me porte à vous rendre compte du résultat du recrutement que nous étions chargés d'y faire ; le patriotisme de nos concitoyens ne se ralentit point ; notre contingent était de soixante hommes ; nous en fournissons au moins cent trente et actuellement cent vingt sont déjà enrôlés. Le canton de Bacqueville qui avait déjà fourni beaucoup d'hommes lors de la dernière levée et qui compte dans le bourg seul sept combattants de Jemmapes dont un est blessé à la cuisse, s'est particulièrement distingué. J'étais commissaire pour ce canton, il ne me fallait que deux hommes de contingent : vingt se sont enrôlés. La paroisse de Lammerville surtout en a fourni sept pour sa part.

Je ne dois pas vous laisser ignorer le trait sublime d'un vieillard protestant de cette paroisse, dont les vertus méritent d'être applaudies de la Convention.

Pour enflammer le patriotisme, sachant qu'il y avait beaucoup de protestants dans cette commune, je rappelai la manière cruelle dont ils étaient traités sous le despotisme insolent des rois ; les maux qu'ils avaient souffert du temps des ligueurs et particulièrement sous Henri IV.

Par opposé, je leur présentai tout ce que la patrie avait fait pour eux dans notre révolution et que, dans l'état heureux où ils étaient, ils devaient par reconnaissance faire quelque chose pour elle.

Aussitôt le vieillard protestant, âgé de soixante ans et sans aucune fortune, appelé Le Sade, me dit : « Citoyen, j'ai deux enfants ; vous en voyez un à mes côtés, je le donne à la patrie ; s'il périt en combattant, je lui offrirai l'autre ; si celui-là meurt, j'irai moi-même me présenter au milieu des combats pour venger la mort de mes fils. »

Aussitôt, il se tourne vers son fils et lui dit : « Mon ami, tu connais mes sentiments ; pars pour défendre ton pays. » Ensuite, il s'adresse à la belle jeunesse qui était assemblée et il leur parla en ces termes :

« Mes amis, suivez mon exemple ; apprenez à connaître la liberté ; si vous saviez ce qu'elle est, vous vous empresseriez de la défendre ; suivez mon fils, citoyens, vos victoires nous donneront le bonheur. »

Isaac Le Sade, fils de ce vieillard vertueux, regarde son père, les yeux mouillés de larmes ; il demande à consulter sa famille ; il sort un instant... Il rentre et se fait inscrire. Quatre autres citoyens le suivent.

Le père, m'adressant de nouveau la parole me dit en me serrant la main : « Citoyen, je remets mon fils entre vos mains ; je vous le confie comme un dépôt sacré ; protégez-le, s'il vous est possible ; il a été bien élevé ; il est sage ; la patrie et ses camarades n'auront qu'à s'en applaudir. »

Je me suis engagé, citoyens, à vous faire connaître cette scène vraiment touchante et dont mon patriotisme a tiré parti, afin que vous puissiez la transmettre à la Convention, si vous croyez, comme je n'en doute pas, qu'elle soit digne d'y figurer.

Nos hommes seront armés et équipés mercredi prochain ; ils partiront jeudi ou vendredi.

Quant à moi, citoyens, voici ce que je fais. Je suis à un poste difficile, je dois y rester. Mais je ne me crois pas suffisamment acquitté envers ma patrie ; j'arme, j'habille et j'équipe entièrement un volontaire à mes frais, et, en outre, je lui assure cinquante livres par an, tant que durera la guerre.

Je voudrais être plus riche, citoyens ; je ferais plus ; mais cette offrande à la patrie est le gage du républicanisme qui bouillonne dans mon cœur. En 1791, j'écrivais contre la tyrannie des rois ; nous n'en avons plus ; je dois faire tout ce que je puis pour qu'il n'en reparaisse jamais... ce sont des anthropophages.

Citoyens, si vous trouvez également que le tribut que je paie à la patrie en ce moment puisse être connu de la Convention, je vous prie de l'y annoncer.

J'éprouve un délicieux plaisir à cette offre ; j'en ressentirai une plus grande encore, lorsque j'aurai l'honneur de vous connaître ; déjà je suis associé à vous par les sentiments et j'aspire beaucoup à l'être par l'amitié. «

Le procureur syndic du district de Dieppe.

R. Lamouque.